Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1274

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pire qu'Italien: communiste!

DANS VOTRE NUMÉRO du 17 octobre 1996, Jacques Guyaz – dans un article sur les lauréats suisses des prix Nobel – décrit la carrière de Daniel Bovet, prix Nobel de médecine en 1957, dont l'origine suisse a été «oubliée» en Suisse pour des raisons bien différentes de son «italianité».

Dans les années 1960-70 Daniel Bovet passa à l'Institut de pharmacologie de Lausanne une à trois fois par an, soit pour participer aux travaux de rédaction de l'Encyclopédie Internationale de Pharmacologie (d'ailleurs créée et publiée par Robert Maxwell à Oxford), soit en route de Rome à Boudry/NE pour des visites à sa famille parentale. Daniel Bovet avait dans les années trente rejoint le groupe de recherche de Jacques Tréfouël à l'Institut Pasteur de Paris. Comme très jeune chercheur il avait participé à la découverte de l'activité antibactérienne du groupe sulfamide dans les sulfonamides coloriés de F. Domagk – découverte à la base des médicaments sulfamidés antibactériens, des précurseurs des antibiotiques. Ce n'est qu'ultérieurement et après d'autres découvertes qu'il s'était occupé des antihistaminiques (H1) comme médicaments anti-allergiques.

«L'Italienne» que Daniel Bovet épousa à Paris – une collaboratrice de l'Institut Pasteur – était Mlle Nitti, la fille de Francesco Severio Nitti qui dans l'ère préfasciste (1919-1920) avait été président du Conseil des ministres italien (comme radical) et qui après la prise de pouvoir des fascistes avait émigré avec sa famille à Paris, où il faisait partie du groupe d'émigrés italiens autour de la revue Giustizia e libertà. Déporté par l'occupant nazi en 1943, Nitti adhéra ensuite au parti communiste italien et devint sénateur en 1946: sa fille entra au parti en même temps que son père et est restée une militante communiste active pendant toute sa vie.

C'est ce fait qui donna à Daniel Bovet son «odeur rouge» qui n'a certainement pas été étrangère à son «oubli» en Suisse au cours de la «guerre froide». La position de Daniel Bovet dans la hiérarchie universitaire italienne des années 1960 n'a pas été brillante – et n'a jamais été celle que méritait un chercheur de son renom et lauréat du prix Nobel. Il est assez étonnant qu'au cours de ces années aucune tentative sérieuse de le ramener en Suisse n'ait été faite: nos dignitaires universitaires de l'époque étaient probablement des guerriers froids psychologiquement trop rigides pour y penser.

En passant par Lausanne, Daniel Bovet allait à Boudry, lieu d'origine d'un autre Suisse émigré deux siècles plus tôt, Jean-Paul Marat, l'«Ami du Peuple» de la révolution française, que n'ont jamais réclamé nos patriotes, même dans leurs textes «cocorico».

Georges Peters Député au Grand Conseil vaudois Prof. hon. à la faculté de Médecine de l'Université de Lausanne

Oubliés...

Dans la biographie autorisée de Christoph Blocher, il y a un passage sur son séjour à Pampigny, en été 1959, comme valet de ferme chargé de s'occuper de l'écurie et de la porcherie. Il avait terminé son apprentissage d'agriculteur au printemps 1958 et suivi le premier des deux cours d'hiver de l'Ecole d'agriculture de Wülflingen. Ce séjour au pied du Jura lui a beaucoup plu et, comme il avait du temps libre, il a pu faire de l'équitation, ce qu'il a apprécié. Pendant son séjour, il a rencontré à diverses reprises son grand-oncle Eugène Blocher, président du Tribunal fédéral, qui habitait à Pully. Cet oncle était socialiste. Il a recommandé à son petit-neveu de faire des études de droit pour s'occuper de politique agricole.

Le livre contient une photo du jeune Christoph à cheval devant une ferme de chez nous, avec comme légende (trad.): «Pendant une pratique agricole à Pampigny, dans le canton de Vaud, en 1959.»

Source: Wolf Mettler, *Liebe Fraue* und Manne..., Meier Verlag Schaffhausen, 1995. cfp

Dépendance liée à l'âge: une drôle de solidarité!

Dans Domaine Public du 19 septembre, sous la plume de Fabrice Ghelfi, on peut lire une proposition pour le moins dangereuse pour la solidarité et pour la dignité de la personne âgée.

M. Ghelfi veut restreindre la possibilité de choisir entre l'EMS et le maintien à domicile. Il veut en faire une décision administrative, où l'avis des gens n'a que très peu de place. Nous y voyons une atteinte à la dignité des personnes, un irrespect de leur autonomie, de leur volonté propre lors de décisions.

D'autre part, il propose de créer une assurance spéciale visant à couvrir le «risque dépendance»!...

Nous avons déjà dénoncé des propositions de ce type, de faire une assurance maladie spéciale pour les plus de 70 ans. Elles venaient d'autres milieux. Elles vont à l'encontre de tous les principes de soli-

darité, où les bien-portants paient pour les malades, etc... Cette proposition aurait pour effet d'annuler les progrès introduits par la nouvelle Loi sur l'assurance maladie, qui interdit les primes liées à l'âge. Va-t-on nous proposer une assurance spéciale pour les nourrissons, qui ont des contrôles médicaux nombreux, pour les différents corps de métiers, pourquoi pas une assurance pour chaque risque séparé?

Cette proposition (...) participe à l'image négative de la personne âgée, qui associe âge avec maladie, dépendance, coûts. Voyez un peu nos anciens sous un angle plus positif, voyez les connaissances qu'ils ont, qu'ils transmettent, le temps qu'ils consacrent aux autres, tout ce qu'ils apportent à la société!

Pour l'Avivo vaudoise: Suzanne Sisto-Zoller

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (*jd*) Rédaction:

Claude Pahud (cp)

Géraldine Savary (gs)
Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Charles-F. Pochon (cfp)

Le Débat: Ada Marra

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Admistrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Abonnement annuel: 85 francs Etudiants, apprentis: 60 francs Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9